Descriptif technique de la carte du risque d'inondation par ruissellement

Les données visualisables sur la cartographie dynamique décrivent une analyse du relief topographique de terrain ayant pour objectif l'étude des axes de ruissellement sur le département de la Somme.
Elles sont intégrées dans une carte dynamique pour une transmission aux acteurs territoriaux sous la forme d'un porter à connaissance risques (*http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/709/bassin_hydro_ide.map#*).

La direction départementale des territoires et de la mer de la Somme a réalisé le tracé des axes de ruissellement et des bassins hydrographiques sous la forme de produit de type vecteur et d'image raster :

● Les axes de ruissellement sont traduits par des axes préférentiels d'écoulement des eaux pluviales (ou réseaux hydrographiques) à travers lequel l'eau circule jusqu'à l'exutoire du point d'écoulement .

Ces axes indiquent une direction d'écoulement. Ils ne décrivent pas, avec exactitude, le cheminement et l'emprise des écoulements, précision latérale avec une tolérance + ou - 25 mètres en X et Y générée par la grille de points du levé topographique.
En effet de nombreux facteurs, bâtiments, éléments topographiques paysagés, volumétrie, sont susceptibles de modifier le cheminement des coulées.

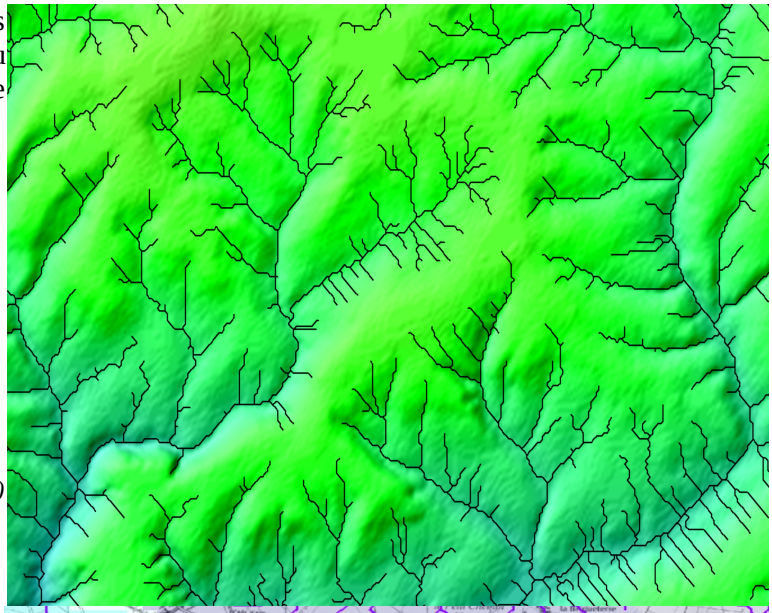

(image : relief et axes de ruissellement)

● Les bassins hydrographiques (*surfaces maximum : 1000 hectares*) représentent le découpage de sous-secteurs des bassins versants afin de délimiter le réseau hydrographique du territoire.
Ce tracé des éléments surfaciques reprenant les lignes frontières de partage des eaux ou limites de bassins.

La modélisation est basée sur un relevé topographique à partir du modèle numérique de terrain réalisé sur un maillage de point altimétrique composé d'une grille de point tout les 25 mètres en X et Y, précision 1 m en Z (de type base de donnée alti de l'IGN).
(image : axes de ruissellement et bassins hydrographiques)

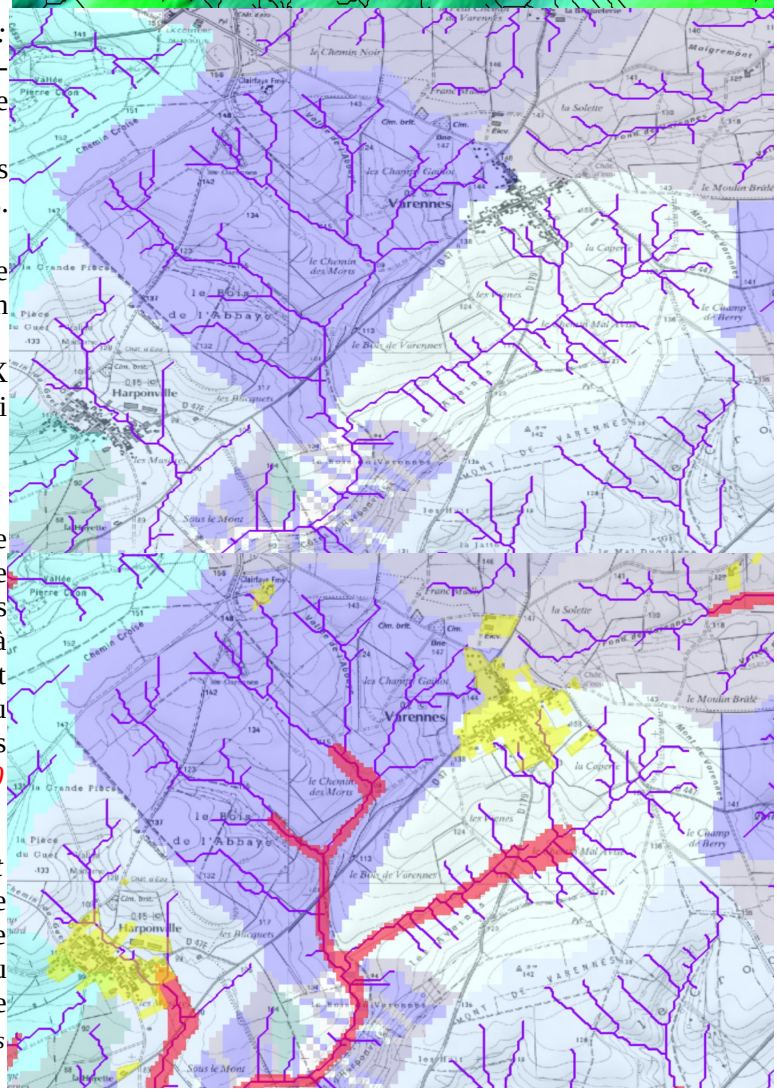

● Les zones inondables par ruissellement de catégories 2 et 3 *(surface rouge)* issues de la méthode d'extraction des zones de concentration des écoulements matérialisent l'emprise inondable liée à la continuité des axes préférentiels de ruissellement, et prenant en compte les pentes et la topographie du terrain sur la carte dynamique des bassins d'hydrographie, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000 ème.*

La donnée sur le périmètre de la tâche urbaine est issue des parcelles batis de la consommation foncière des fichiers fonciers de la DGFIP. Elle permettra de visualiser les zones batis impactées par le risque ou sur la trajectoire d'écoulement d'un bassin tête de bassin ou exutoire. *(image : zones de ruissellement, bassins hydrographiques et tâche urbaine)*

Rendu graphique

Rendu des axes de ruissellement sous la forme de polylignes dite ligne-polygonales dû au pixel du modèle numérique de terrain (M.N.T.), précision latérale avec une tolérance + ou - 25 mètres en X et Y générée par la grille de points.

Les données accessibles de la carte dynamique sont :

● Donnée principale :

- ***Bassin hydrographique raster*** *:* représentation des sous bassins d'hydrographie sans modification de la donnée source, *chelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000 ème.*

- ***Bassin hydrographique 10 Ha assemblé vecteur*** *:* représentation des sous bassins d'hydrographie avec modification de la donnée source, assemblage des bassins hydro de moins de 10 hectares le long des axes principaux d'écoulement, une surface est associée à chaque bassin, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000 ème.*

- ***Axe de ruissellement vecteur*** *:* représentation de les axes de ruissellement des bassins d'hydrographie, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000 ème.*

- ***Zone inondable de ruissellement vecteur*** *: représentation des zones inondables de catégories 2 et 3 issues de la méthode d'extraction des zones de concentration des écoulements, échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000 ème.*

> La donnée sur le périmètre de la tâche urbaine est *issue des fichiers fonciers de la DGFIP*

● Donnée complémentaire :

Les surfaces avec une pente supérieure à 10% issu de l'IGN,
Les bassins versant principaux issu de l'IGN,
Le relief issu de l'IGN,
Les bois et forêts issu de l'IGN,
Les cours d'eau et fossé (police de l'eau),
Les périmètres des communes,
Les périmètres des communautés de communes,
L'orthophoto issu de l'IGN,
Le scan 25 issu de l'IGN.

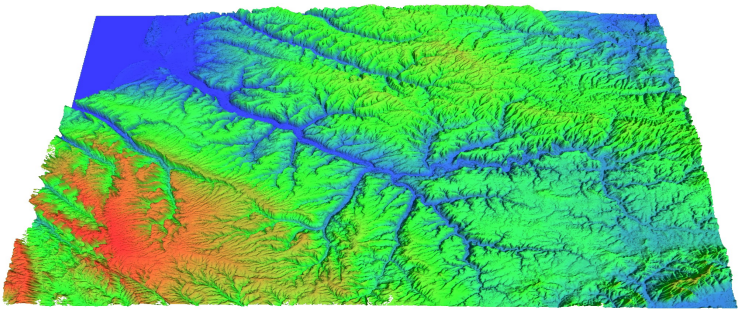

http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires

Centre administratif départemental - 1, boulevard du port - 80 026 Amiens cedex1
Tél. : 03 22 97 21 00 - Fax : 03 22 97 23 08 - Horaires d'ouverture 9H - 12H et 14H - 16H